

Apprendre du passé, bâtir pour l'avenir

Nous sommes en train de détruire le bois du Canada avec insouciance et il ne sera guère possible de le remplacer.

SIR JOHN A. MACDONALD, PREMIER MINISTRE, 1871

Les forêts du Canada en l'an 2000

- Le Canada compte 10 % des forêts du monde [4,5 millions de kilomètres carrés], constituant une zone plus grande que les masses continentales de l'Europe de l'est et de l'ouest combinées.
- 90 % sont de propriété publique.
- Les forêts canadiennes contribuent à protéger 20 % de l'eau douce du monde.
- Notre industrie forestière emploie plus de 800 000 personnes.
- L'économie de plus de 350 collectivités de chez nous dépend de la forêt.
- 26,7 millions des 453 millions d'hectares de forêt du Canada sont des forêts patrimoniales protégées par la loi afin d'en préserver l'état naturel et 24 autres millions d'hectares sont des forêts de conservation où la récolte est interdite.

Le patrimoine forestier du Canada

En débarquant en Amérique du Nord, les pionniers ont été accueillis par diverses collectivités d'autochtones vivant en harmonie avec la nature. Les nouveaux arrivés voyaient la nature comme un milieu différent, souvent inhospitalier et effrayant, qui semblait toutefois s'étendre à l'infini. Ainsi inspirés, et influencés par la nécessité d'améliorer leurs milieux de vie, ils ont modifié le paysage canadien à grands coups de haches et de scies.

On a décimé sans souci des acres de forêts vierges afin de libérer la terre pour l'agriculture et le bétail. Les colons utilisaient le bois à toutes les sauces, autant pour fabriquer des outils que pour construire des meubles, faire des chaudières ou des collecteurs d'égout. Ils brûlaient le bois pour se chauffer, le transformant aussi en charbon et en potasse. Et ils ne se privaient pas pour faire grésiller d'immenses feux avec les rebuts. Ils abattaient tous les arbres qui les empêchaient de s'installer confortablement et, au cours du 19^e siècle, satisfaisaient à souhait l'appétit gargantuesque de la marine britannique pour du bois de qualité. Le bois est devenu par la suite un élément si essentiel de l'économie canadienne que notre pays s'imposait déjà en 1918 comme le plus grand producteur mondial de pâtes et papiers.

Les forêts d'aujourd'hui

Nous ne voyons plus aujourd'hui la forêt de la même façon et nous la traitons différemment. Nous savons qu'elle est essentielle à notre santé et à notre bien-être, en reconnaissant désormais qu'elle n'est pas inépuisable. Nous faisons sans cesse plus de reboisement depuis la deuxième guerre mondiale et nous avons transformé des terres auparavant incultes en terrains forestiers productifs. Les experts en génétique découvrent et nous permettent de produire des arbres plus sains qui poussent plus rapidement qu'avant. Les feux de friches qui détruisaient auparavant d'immenses pans de la forêt sont de moins en moins fréquents et l'on connaît maintenant les propriétés de régénération du feu pour les écosystèmes forestiers essoufflés. En outre, bien que la demande de produits forestiers augmente à travers le monde, elle est équilibrée du fait que la société tient maintenant compte des nombreuses autres valeurs de la forêt, tant du point de vue environnemental que social, récréatif et même spirituel. Nous avons reconnu que tout en étant une ressource renouvelable, nos forêts ne sont pas indestructibles.



Les yeux tournés vers l'avenir

Nous ne ménageons pas nos efforts afin de jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration de méthodes d'aménagement forestier durable, ici comme ailleurs. Il existe déjà des initiatives nationales, provinciales/territoriales, locales et internationales qui s'appuient sur l'amélioration de notre connaissance et de notre compréhension des écosystèmes forestiers, sur l'amélioration de la technologie, sur une plus grande sensibilisation collective aux questions environnementales et sur la manifestation du désir sincère de toutes les parties de gérer les forêts de façon responsable.

L'Accord canadien sur les forêts et la Stratégie nationale sur les forêts, 1992

Signé par les ministres fédéral, territoriaux et provinciaux responsables des forêts et par les représentants de 15 organismes non gouvernementaux, l'Accord canadien sur les forêts a pour objectif de maintenir et d'améliorer la santé à long terme de nos écosystèmes forestiers, pour le mieux-être de tout ce qui vit, autant chez nous que sur l'ensemble de la planète, tout en offrant des possibilités écologiques, économiques, sociales et culturelles pour notre bien et celui des générations qui nous suivront. La **Stratégie nationale sur les forêts** énonce comment atteindre ces objectifs et les entités provinciales et régionales se chargent en retour de l'appliquer de façon concrète.

Législation

Depuis 1992, nous avons mis en place des lois et des règlements nouveaux dans l'ensemble du pays parce que nous voulons renforcer la protection des zones fragiles, réglementer l'étendue des récoltes de bois, bannir les pesticides nocifs et veiller à ce que les sociétés forestières élaborent leurs plans à long terme en tenant compte des recommandations des principaux porte-parole de la collectivité.

Partenariats

Les partenariats en matière d'aménagement forestier sont probablement les aspects les plus prometteurs et les plus excitants de ce que nous faisons pour bien prendre soin des forêts du Canada. Des groupes aux intérêts parfois très divergents joignent maintenant leurs efforts au profit de l'environnement. Il peut s'agir par exemple d'un petit groupe de naturalistes d'une même région qui surveillent ensemble le comportement des oiseaux sur des terres appartenant à des sociétés forestières, ou encore, à plus grande échelle et sur une base plus formelle, des projets réunissant une gamme de partenaires, comme le **Programme canadien de forêts modèles** et le **Réseau international de forêts modèles** [voir pages 5 à 8].

Le partage de la recherche et de la connaissance

Partager la connaissance n'est évidemment rien de nouveau. Mais c'est devenu plus facile que jamais, grâce aux outils modernes de communications qui ont suscité la création de toutes sortes de réseaux officiels et informels de recherche destinés à améliorer l'aménagement forestier. Les chercheurs et autres spécialistes ne sont pas les seuls à discuter de leurs recherches, puisque les écoles sont branchées elles aussi sur la connaissance mondiale grâce à l'Internet.

Certification

Il existe des programmes de certification qui permettent d'identifier les forêts ou les produits forestiers gérés de façon durable ou écologique. Le plus reconnu est celui de l'Organisation internationale de normalisation [ISO], dont les 100 pays membres créent ensemble les normes mondiales d'industrie. La série ISO 14000 porte sur les normes internationales d'évaluation et de rendement environnementaux et comprendra la certification en matière d'aménagement forestier durable. Il existe d'autres programmes de certification, comme **SmartWoodSM**, un programme du Rainforest Alliance, un organisme sans but lucratif, qui veille à ce que les produits du bois ou de la forêt soient gérés conformément aux critères établis. [www.smartwood.org]

Les forêts protégées

On protège des millions d'hectares de forêts en y interdisant la récolte ou en les laissant dans leur état naturel en raison de leur caractère particulier de bijoux de notre patrimoine. Certaines forêts sont désignées parcs nationaux, provinciaux ou territoriaux, ou réserves naturelles. D'autres peuvent bénéficier d'une protection spéciale en raison de leur importance pour toute la planète.